

## SPORTS – ARTS – ÉTUDES – FORMATION

**TENNIS DE TABLE****Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le-la jeune sportif-ve doit :**

Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

Consacrer au minimum (Les déplacements et les compétitions ne sont pas pris en considération. Les heures reconnues sont celles qui figurent dans le plan d'entraînement présenté dans le dossier, qu'il s'agisse d'heures d'entraînement spécifique ou de condition physique):

- 6 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 2
- 8 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 3
- 10 heures d'entraînement hebdomadaires au post-obligatoire
- Appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de l'association cantonale et de la fédération nationale
- Participer régulièrement à des compétitions de niveau régional, national et/ou international

---

***Enseignement obligatoire cycle 2 (5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup>)***

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Appartenir au cadre de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table (ANJTT) et/ou au cadre national (Swiss Table Tennis) et avoir au moins les classements suivants :
    - D3 en M11
    - D3 en M13 première année
  2. Et avoir obtenu :
    - Swisping 3 (balle orange) en M11
    - Swisping 4 (raquette bronze) en M13
- Ou avoir obtenu le ranking suivant :
    - M13 première année : Top 20 national garçons ou Top 8 filles national ou médailles aux CSJ (championnat Suisse Jeunesse) / Top 8
    - M13 deuxième année : Top 12 national garçons ou Top 5 filles national ou médailles aux CSJ / Top 8
    - M15 première année : Top 20 national garçons ou Top 8 filles national ou médailles au CSJ / Top 8
    - M15 deuxième année : Top 12 national garçons ou Top 5 fille national ou médailles au CSJ

3. Dès 11 ans, être au bénéfice d'une Talent Card locale ou régionale de Swiss Olympic valable (année en cours)
- 

### ***Enseignement obligatoire cycle 3 (9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>)***

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Appartenir au cadre de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table (ANJTT) et/ou au cadre national (Swiss Table Tennis) et avoir au moins les classements suivants :
    - D5 en M13 deuxième année
    - C7 en M15 première année et C10 M15 deuxième année
    - B13 en M18 première année, B15 en M18 deuxième année et A17 en M18 troisième année
  2. Avoir obtenu :
    - Swisping 4 (raquette de bronze) en M13
    - Swisping 5 (raquette d'argent) en M15
    - Swisping 6 (raquette d'or) en M18
    - Ou avoir obtenu le ranking suivant :
      - M15 première année : Top 20 national garçons ou Top 8 filles national ou médaille aux CSJ / Top 8
      - M15 deuxième année : Top 12 national garçons ou Top 5 filles national ou médaille aux CSJ / Top 8
  3. Dès 12 ans, être au bénéfice d'une Talent Card régionale ou nationale de Swiss Olympic valable (année en cours)
- 

### ***Enseignement post-obligatoire***

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Appartenir au cadre de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table (ANJTT) et/ou au cadre national (Swiss Table Tennis) et avoir au moins les classements suivants :
  - A18 en M18
  - A20 en M21 (élites)
  - Ou avoir obtenu le ranking suivant :
    - M18 première année : Top 20 national ou Top 8 Filles national ou médaille aux CSJ (championnat Suisse Jeunesse)/Top 8
    - M18 première année : Top 20 national ou Top 8 Filles national ou médaille aux CSJ (championnat Suisse Jeunesse)/Top 8
    - M18 troisième année : Top 10 national ou Top 3 Filles national ou médaille aux CSJ (championnat Suisse Jeunesse)/Top 8
    - Elite M21 : Top 32 national Hommes (sans joueurs étrangers) ou Top 12 national Dames (sans joueuses étrangères) ou médaille aux CSE (championnats Suisse Elite)
    - Elite M23 : Top 16 national (sans joueurs étrangers) ou Top 6 national Dames (sans joueuses étrangères) ou médaille aux CSE

2. Être au bénéfice d'une Talent Card nationale de Swiss Olympic valable (année en cours)

---

### **Références**

Attestation Swiss Table Tennis ou de l'ANJTT et du club

---

### **Remarques**

Nos critères sont en accord avec les [concepts de promotions](#) édités par les fédérations et Swiss Olympic.

Si le-la jeune sportif-ve n'est pas encore en possession d'une Talent Card, une attestation du test PISTE réussi peut être considérée provisoirement comme équivalente à la Talent Card. Si aucune Talent Card n'est obtenue durant l'année en cours, le-la sportif-ve devra être exclu-e du programme SAE à moins qu'il-elle ne remplisse d'autres critères.